

TERRE DE PAGAIE
CENTRES DE PRÉPARATION AUX JEUX

Caen-Poses en Normandie, 2 sites Canoë Kayak d'avenir

COMITÉ RÉGIONAL DE NORMANDIE



TERRE
2024
DE JEUX

ICI
COMMENCENT
LES JEUX



<p>PRÉPAREZ-VOUS POUR L'OR NORMANDIE 2024</p>	
---	--

Editos

Du Président de la FFCK	4
Du Président du CRNCK	5
De la Présidente du Comité Départemental de Canoë Kayak du Calvados	6
De la Présidente du Comité Départemental de Canoë Kayak de l'Eure	7

Présentation de la FFCK et du CRNCK

La FFCK	8
Le CRNCK	8

Contexte

Objectifs	11
-----------	----

L'opportunité CPJ 2024, deux enjeux sur deux sites complémentaires Normands

Le site de Caen	12
Descriptif du site	15
Environnement du site	16
Analyse de la situation actuelle	17
Objectif & positionnement	19
Le site de Léry-Poses en Normandie	23
Descriptif du site	24
Environnement du site	24
Analyse de la situation actuelle	26
Objectifs & positionnement	28

Communiquer

Communiquer sur ce projet	36
---------------------------	----

Conclusion

Conclusion	39
------------	----



Jean Zoungrana

Président de la Fédération Française de Canoë-Kayak et sports de pagaie

La France va accueillir les Jeux de PARIS 2024. Ces Jeux marqueront le centenaire des Jeux en France mais aussi le centenaire des liens que nous avons noués avec l'olympisme. En effet, le Canoë Kayak a fait sa première apparition lors des jeux de PARIS en 1924 et est au programme des jeux depuis lors.

Ces Jeux sont l'occasion pour notre fédération de construire un projet fédéral « TERRE DE PAGAIE » afin de faire de ces jeux et de l'ambition olympique et paralympique, un moteur de développement des sports de pagaie sur tous nos territoires. Trois objectifs sont visés à travers ce projet : Performer à l'occasion des Jeux et plus largement dans toutes nos disciplines, Célébrer les Jeux et en faire une fête pour toutes et tous, et enfin Construire notre héritage PARIS 2024 pour le futur.

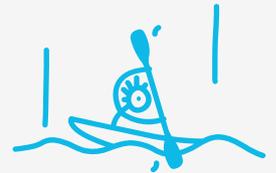
Le Comité d'Organisation des Jeux – COJO – a mis en place des labels à destination des collectivités. Le label Terre de Jeux 2024 et le label Centre de Préparation aux Jeux – CPJ-. Ces labels sont une opportunité pour partager ces Jeux, en faire une fête pour toutes et tous et construire un

héritage PARIS 2024 sur tous nos territoires.

Dans ce cadre, la labellisation CPJ par le COJO de la base de loisirs de Léry-Poses en Normandie (27), et de la ville de Caen (14), constitue une opportunité pour notre fédération et les collectivités porteuses de ces CPJ de donner un sens aux Jeux, afin qu'ils ne demeurent pas un événement éphémère et sans lendemain, en construisant ensemble un héritage PARIS 2024 pour ces territoires.

Cet héritage peut être un héritage matériel visant à améliorer les infrastructures et équipements au bénéfice de l'ensemble des habitants du territoire. Il peut être aussi l'occasion de construire un héritage immatériel en permettant l'accès de tous et toutes à nos sports de pagaie, en animant ces équipements par l'accueil de championnats, d'événements en lien avec les Jeux pour tous les publics, de stages sportifs, de délégations nationales ou internationales.

C'est à cette condition qu'ensemble nous donnons sens aux Jeux !



Vincent FLEURIOT

Président du Comité Régional de Normandie de Canoë Kayak

Le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024 a labellisé deux sites Normands « Centre de Préparation des Jeux » :

- la base de loisirs de Léry-Poses en Normandie (27),
- la ville de Caen (14).

Ces sites emblématiques pour la pratique du Canoë Kayak et des sports de pagaie en eau-calme en Normandie, présentent des spécificités complémentaires qui entrent pleinement dans notre projet de développement fédéral ainsi que dans notre logique de structuration du territoire Normand.

- Le bassin de Léry-Poses en Normandie est une place forte pour l'organisation de compétitions régionales et nationales.
- Le site de Caen qui accueille le Pôle Espoir Canoë Kayak de Caen-Normandie (PEC), est une véritable pépinière d'athlètes de haut niveau.

Grâce à cette opportunité CPJ, nous avons l'ambition d'offrir à ces deux sites des conditions optimales de pratiques pour les équipes nationales étrangères accueillies lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

De plus, nous envisageons dans le même temps l'après 2024 sur ces deux sites. Cet héritage doit permettre respectivement l'animation régulière du territoire normand par l'organisation de grands événements nationaux et l'accompagnement de nos futurs athlètes de haut niveau en Normandie.

Vous l'avez bien compris, notre volonté est ainsi d'imaginer avec l'ensemble des partenaires la mise en œuvre et l'héritage escompté pour que ces CPJ perdurent dans le temps et contribuent durablement au développement du territoire normand. L'enjeu est donc ici majeur !

Toute la grande famille du Canoë Kayak Normand est d'ores et déjà mobilisée et souhaite à ce projet qu'il devienne une réalité pour les sports de pagaie, pour l'ensemble des pratiques nautiques et pour l'animation du territoire normand : « Préparez-vous pour l'Or en Normandie ».



Claire LETELLIER

Présidente du Comité Départemental de Canoë Kayak du Calvados

L'organisation des centres de préparations de niveau international tel que prévu dans le dossier du Comité Régional Normandie de Canoë Kayak pour les JO 2024 à Paris représente effectivement des moments forts pour notre activité mais également notre région.

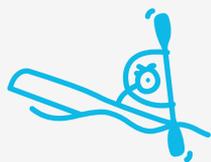
Notre capacité à travailler ensemble et à mener à bien nos divers projets communs n'est plus à démontrer pour preuve l'organisation exceptionnelle du championnat du monde de Kayak-polo en 2014 à Thury-Harcourt.

Fort des connaissances acquises lors de grands événements, le Comité Départemental de Canoë Kayak du Calvados est et restera impliqué dans

la candidature du projet à haute valeur sportive du CRNCK.

Ce nouveau défi d'ampleur internationale permettra à nouveau de confirmer notre adhésion à cette stratégie commune de développement du Canoë Kayak au sein de notre région.

En espérant, cher président que vos efforts soient récompensés et que ce projet devienne une réalité, je vous prie d'agréer l'expression de mes sincères salutations.



Virginie LERAT

Présidente du Comité Départemental de Canoë Kayak de l'Eure

Léry-Poses en Normandie est un lieu qui, depuis de nombreuses années, a fait ses preuves pour l'accueil de nos stages départementaux.

Les manifestations régionales et nationales qui y ont été organisées ont toujours remporté un franc succès auprès des athlètes accueillis.

Il nous est ici offert de pouvoir prochainement y recevoir les grands noms de certaines équipes internationales de nos sports de pagaie. Quelle ambition motivante pour les jeunes Eurois que je représente! Quel plaisir moteur de pouvoir un jour y croiser ces athlètes.

Au-delà de cette opportunité de rencontres et d'échanges, les nécessaires aménagements permettant cette évolution laisseront à notre territoire un véritable héritage dont les générations futures pourront être fières. Il n'est alors pas à douter que la base de Léry-Poses en Normandie, fidèle support logistique à l'organisation de l'accueil de nos stages et manifestations, saura répondre aux enjeux de demain pour que les actions engagées sur ce site soient reconnues comme autant de nouveaux succès pour tous.

Tous, ce mot me ramène à cette soirée de juillet 2018, lors des Championnats de France, où, en parfaite cohésion avec la Fédération et le Comité Régional, notre Comité Départemental avait organisé avec enthousiasme une soirée axée sur la pratique du paraCanoë. Quel chaleureux moment de partage! Ainsi, nous soutenons également les indispensables efforts qui seront mis en place pour permettre un meilleur accueil des publics en situation de handicap.

Enfin, la synergie renforcée avec la ville de Caen, son Pôle Espoir et le Comité Départemental voisin est un axe majeur de progression pour nos équipes respectives qui formeront nos athlètes internationaux des décennies à venir.

Soutenir ce projet et s'y engager à vos côtés, espérer que nos efforts communs soient décemment récompensés, fixent des points d'ancrages positifs pour la pratique de l'ensemble de nos disciplines et l'accueil de nos multiples publics.

Avec toute ma gratitude et le soutien de l'ensemble du Comité Départemental de l'Eure de Canoë Kayak et Sports de Pagaie.

Présentation de la FFCK et du CRNCK

La FFCK

La Fédération Française de Canoë Kayak est née en 1931 de la volonté des clubs de se regrouper afin d'organiser la pratique de l'activité.

Aujourd'hui, la fédération compte plus de 700 clubs qui accueillent plus d'un demi-million de pratiquantes et pratiquants. Elle dispose d'une délégation de l'État pour l'organisation de 13 disciplines: la Course en Ligne, le Slalom, la Descente, le Kayak-Polo, le Marathon, le Freestyle, l'Ocean Racing, le Va'a, le Waveski Surfing, la randonnée, le rafting, le Stand Up Paddle et le Dragon Boat. Chacune d'entre elles peut être pratiquée en compétition ou en loisirs.

La fédération s'appuie sur un réseau d'organes décentralisés: les comités régionaux et départementaux, pour être au plus près des clubs et de leurs collectivités territoriales.

Le CRNCK

En tant que structure déconcentrée de la FFCK, le Comité Régional de Normandie de Canoë Kayak a pour mission de coordonner, orienter et développer le Canoë Kayak et les sports de pagaies en Normandie.

À ce titre, il gère et met en place un nombre important d'actions ayant pour but de:

- Promouvoir, enseigner, organiser et gérer la pratique du Canoë Kayak et de ses disciplines associées dans la région;
- Assurer la coordination et les relations entre tous les membres affiliés de la région;
- Protéger le milieu aquatique et l'environnement de pratique régional.

Les missions du CRNCK sont donc multiples et interviennent dans divers domaines: sportifs, communication, relations publiques, partenariats, administratifs, assistance ou intervention juridique, etc. Quelques-unes de ces actions sont détaillées ci-dessous:

- La représentation des acteurs normands du Canoë Kayak et Sports de Pagaie auprès de partenaires publiques et privés.
- Le soutien au développement des structures clubs.
- Les actions de détection et de perfectionnement des pagayeurs et des pagayeurs.
- L'entraînement d'athlètes de haut-niveau: Pôle Espoir et Dispositif Régional d'Excellence.
- L'organisation de stages et rassemblements régionaux dans différentes disciplines.
- La formation au Canoë Kayak et aux sports de pagaie.
- L'intervention pour les aides à l'acquisition de matériels et la pratique des lycéennes et des lycéens de la Région Normandie.
- L'organisation de compétitions d'échelons régional, national et international toutes disciplines confondues.
- L'organisation de lâchers d'eau.
- La veille à la libre circulation sur les rivières et aux contentieux potentiels.
- La gestion de pools de matériels de navigation en milieu environnemental sensible.

Le projet de développement 2017-2021 du CRNCK est bâti autour de 3 axes prioritaires élaborés en cohérence avec le projet national de la Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie (FFCK) :

- Fédérer et développer
- Accueillir, animer et former
- Performer

Actuellement, le CRNCK fédère 36 structures de Canoë Kayak implantées sur les 5 départements que compte le territoire normand. Ses actions touchent près de 4 000 pratiquantes et pratiquants permanents et 20 000 pratiquantes et pratiquants occasionnels. Ceci positionne le CRNCK à la 10ème place du classement des régions françaises en nombre de licenciés.



TERRE 2024 DE JEUX

**PARTOUT EN FRANCE,
VIVRE ET FAIRE VIVRE
L'AVENTURE DES JEUX**



Contexte

Le territoire Normand dispose de bons nombres d'arguments substantiels pour la pratique du Canoë Kayak et des sports de pagaie. Notre situation géographique, notre cadre environnemental, nos bassins d'excellence, le fort dynamisme des acteurs régionaux et de nos partenaires institutionnels font de la Normandie l'une des régions incontournables dans le monde du Canoë Kayak français.

Le Comité Régional dispose d'ores et déjà d'une stratégie globale pour le développement et la structuration de notre sport en Normandie : « Le Projet de développement 2017-2021 ». Pour la nouvelle Olympiade qui commence, il s'agit de prolonger la démarche initiée en accompagnant un peu plus loin encore les actions engagées.

Le projet présenté ici, relève donc de notre stratégie de développement pour la prochaine Olympiade, 2022-2025 et plus particulièrement de nos pratiques sur eau-plate. En effet, au cours de cette période, la France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. C'est l'occasion pour la Normandie de se positionner avantageusement, de profiter de sa proximité avec la Région Ile de France pour accueillir des équipes françaises ou étrangères lors de stages de préparation ou comme base arrière avant et pendant l'événement.

Pour mémoire, le Canoë Kayak aux Jeux Olympiques et Paralympiques représente un total de 66 délégations soit 500 athlètes engagés sur les différentes courses que compte le programme olympique en Slalom et en Course en Ligne. C'est sur cette dernière discipline, la Course en Ligne que notre ambition se porte via ce projet CPJ.



Objectifs

Ce projet a un double objectif :

- La structuration d'un stade nautique modernisé, dédié à la pratique sur eau plate. Celui-ci sera le pilier de notre démarche de développement et de structuration des sports nautiques en Normandie ! Il doit se situer à Léry-Poses en Normandie (27), site qui offre d'ores et déjà une configuration idéale ne nécessitant que quelques aménagements complémentaires.
- La réalisation d'un véritable outil au bénéfice de la performance du Canoë Kayak Normand au quotidien. Cet outil porté par le Pôle Espoir de Caen-Normandie doit maintenant évoluer afin de répondre aux enjeux de développement et aux critères d'accueil indispensables aux athlètes de haut niveau. Le Pôle de Caen doit ainsi devenir à terme une véritable pépinière d'athlètes de haut niveau !

Cette structuration autour de ces 2 projets est aujourd'hui primordiale pour le développement de notre sport, que ce soit au niveau des aspects compétitifs, de loisirs ou des événementiels. Bien que, le Canoë Kayak soit à l'initiative de la démarche technique, étant l'un des principaux intéressés, il est évident que, pour répondre aux besoins des sports nautiques dans leur globalité, le stade nautique doit être adapté à un maximum de pratiques. Aussi, nous solliciterons l'intervention et le soutien de l'ensemble du mouvement sportif nautique, et notamment celui de la Ligue de Normandie d'Aviron.

Ce défi demande la mobilisation des acteurs régionaux et locaux pour deux sites aux ambitions différentes mais complémentaires, toujours tournées vers l'essor de la pratique du Canoë Kayak et des sports de pagaie.

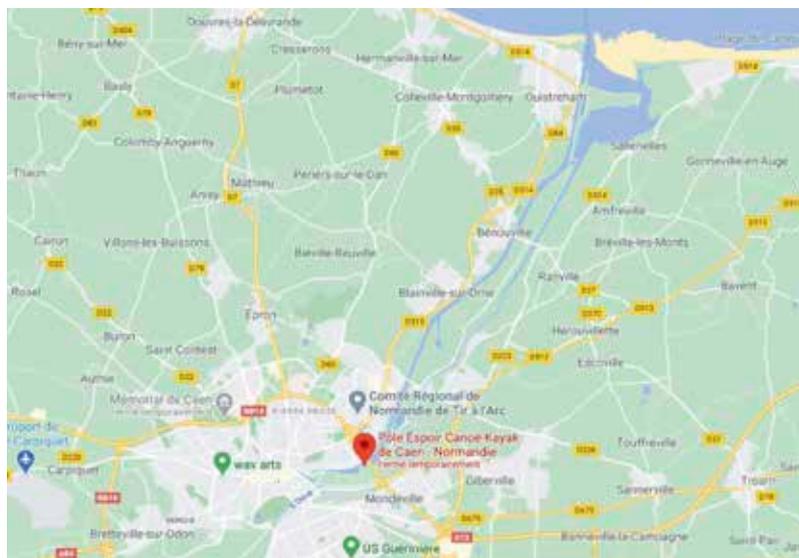
L'opportunité CPJ 2024, deux enjeux sur deux sites complémentaires Normands



Le site de Caen

Descriptif du site

Inauguré en 1857 et long de 14 km, le canal de Caen à la mer relie le port situé au centre-ville de la capitale régionale et la mer Manche à Ouistreham. Ce canal, initialement à vocation commerciale, atteint une profondeur de 10m et une largeur pouvant aller jusqu'à 200m. Il est bordé, dans son intégralité, d'un chemin de halage aujourd'hui transformé en voie verte. Les berges permettant de casser le ressac, ce canal offre alors un plan d'eau calme idéal pour les disciplines sprint et marathon.







Toutes ces caractéristiques font du canal de Caen à la mer un site idéal pour la pratique des sports nautiques et notamment pour celle du Canoë Kayak et des sports de pagaie. C'est sur la presqu'île de Caen, au bord de ce canal qu'est implanté le Pôle Espoir de Canoë Kayak de Caen-Normandie, structure du Parcours d'Accession au Haut-Niveau, labellisée par le Ministère en charge des Sports. Les sportifs accueillis font partie des meilleurs français dans leur catégorie d'âge et ont vocation par la suite à intégrer les Pôles France de la FFCK.



Actuellement, les locaux du Pôle Espoir sont propriétés de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Caen et loués par le CRNCK. Ces locaux d'une surface totale de 800m² permettent le stockage des embarcations et matériels ; l'accueil des athlètes avec des vestiaires, des sanitaires et une salle de réunion ; l'activité des professionnels et des entraîneurs auxquels des bureaux sont dédiés.

Étant situé en retrait des axes routiers, le Pôle Espoir jouit d'un isolement relatif permettant aux usagers d'accéder à l'eau et d'évoluer avec leurs embarcations en toute sécurité. Le chemin de halage offre la possibilité aux entraîneurs et assistants de suivre à vélo les athlètes afin de les guider et de les orienter pendant leurs efforts.





Environnement du site

Le Document d'Orientation et d'Objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Caen-Métropole précise qu'il est nécessaire d'« Aménager des espaces dédiés à la pratique des sports nautiques en bord de mer et le long de l'Orne et du canal, en privilégiant une réorganisation et/ou une réhabilitation des sites existants ».

Actuellement, La vélo Francette, itinéraire cyclable de Ouistreham à La Rochelle, traversant la Normandie, les Pays de La Loire et le Poitou Charente soit 650 km découpés en 26 étapes, longe effectivement les berges du canal de Caen et passe notamment sous le Pont Calix. Ainsi, les cyclistes peuvent agrémenter leur étape d'une large vision sur nos activités de pagayeurs. Cette piste cyclable est de plus utilisable par l'entraîneur de Course en Ligne, comme précédemment indiqué, car elle longe le bassin de navigation sur toute la longueur du canal.

Afin de répondre au mieux aux objectifs du SCoT notre site d'évolution réhabilité permettra de proposer aux citoyens Caennais la pratique d'une activité physique, sans nécessiter l'utilisation d'un véhicule à moteur pour y parvenir.

Dans un cadre environnemental réaménagé en faveur de la revalorisation de la biodiversité et dans le respect des différentes pratiques, des utilisateurs et des utilisatrices actuels, il sera alors possible aux résidents et résidentes de notre capitale régionale de regarder, d'encourager, de s'essayer, de s'adonner à d'autres passions que celles exercées habituellement.

Des aménagements paysagers seront dès lors envisageables afin d'agrémenter cette partie actuellement peu mise en valeur, en permettant la visibilité sur le CPJ. Ceci favorisera alors effectivement le retour d'une plus large biodiversité.

Par ailleurs, les liens avec les autres utilisateurs du canal, en particulier les pêcheurs, devront être conservés et développés afin de garantir des relations paisibles pour tous.

Ces sites pourront également permettre de développer quelques autres activités de notre fédération. Par exemple, en septembre 2020, la Finale Régionale des Animations Jeunes s'est déroulée en face du pôle espoir régional. Les Stand Up Paddle géants et les Kayaks de descente de rivière étaient alors utilisés pour la plus grande joie des nouvelles générations et de leurs supporters.

Dans le cadre de la pratique du sport santé, ce sont des Dragon Boat qui peuvent naviguer sur ce canal.

Le bassin Victor Hugo, situé au départ du canal, est quant à lui utilisé pour la pratique du Kayak polo. Le 17 novembre 2020, le Syndicat Mixte

a en effet accordé une suite favorable à la continuité de l'activité Kayak Polo sur ce bassin passant par une rénovation des matériels.

Par ailleurs, des formations de Moniteurs Fédéraux ont déjà lieu et pourront se développer sur ces sites, en particulier pour les volets pédagogiques et environnementaux.

La proximité de lieux d'hébergements et de restaurations favoriseront ce déploiement.

Outre cet aspect environnemental, le volet historique ne pourra être sous-estimé puisque la voie verte envisagée mènerait les randonneurs du centre Caennais, et donc du Mémorial pour la Paix, jusqu'au Pegasus bridge à Bénouville, premier pont continental libéré en 1944.

Cet aménagement pourra permettre également, par la mise en place de panneaux d'informations, de prendre en compte les aspects économique, touristique et maritime liés au port de Caen-Ouistreham, tant pour ses activités actuelles que passées.

Analyse de la situation actuelle

La Fédération Française de Canoë Kayak et des Sports de Pagaie, de

Forces

- Plan d'eau calme de 14 Km
- Accès direct au plan d'eau
- Bâtiment de plein pied permettant l'accès PMR
- Balisage implanté en permanence
- Locaux spacieux et isolés du trafic routier
- Proximité d'établissements scolaires
- Proximité du centre-ville et de la gare
- Proximité de la région Ile de France
- Bonnes relations avec la CCI et le Port de Normandie
- Utilisation quotidienne des locaux et du plan d'eau

Faiblesses

- Locaux énergivores et coûteux
- Absence d'un espace convivial et d'un espace de soins
- Manque d'embarcations d'équipage
- Absence de dispositif de départ sur l'eau et de couloirs délimités
- Absence d'embarcations de paraCanoë
- Besoin de mise aux normes PMR

Opportunités

- Projet de Centre de Préparation aux Jeux
- Soutien de la CCI et du Port de Normandie
- Trafic fluvial modéré

Menaces

- Arrêts de navigation estivaux liés à la pollution
- Zone SEVESO





par l'implantation historique du Pôle Espoir, a fait de ce lieu sa pépinière de jeunes athlètes de haut niveau français en Canoë Kayak. Celle-ci fonctionne et reste aujourd'hui la référence nationale en termes de résultats. Pour mémoire, on peut notamment citer quelques athlètes issus de cette structure dans la discipline course en ligne : Sébastien JOUVE (4ème au JO 2012 et 7ème au JO 2016 en K2 H 200m), Guillaume LE FLOCH DECORCHEMONT (1er en Coupe du Monde 2019 en K2 H 500m), Quentin URBAN & Jeremy CANDY (Champions du Monde et Champions d'Europe 2019 en K2 H Marathon), mais aussi sur la discipline Descente avec Marion LERICHE (Championne du Monde 2017 par équipe) , en Kayak Polo avec Maxime GOHIER (Champion du Monde 2014) et en Slalom avec Oriane REBOURS (Championne d'Europe 2011). Cependant, le Pôle de Caen, n'est pas uniquement réservé aux athlètes normands, et bien d'autres championnes et champions français y ont fait leurs gammes.

Le site de Caen propose un bassin de navigation idéal pour la préparation des athlètes avec 14 Km navigables sans courant et permettant un suivi de séance facilité pour les entraîneurs et techniciens accompagnateurs. Cependant ce plan d'eau n'est actuellement que sommairement équipé : une unique ligne d'eau balise une longueur totale de 1000m. De même, le nombre d'embarcations d'équipage récentes et performantes disponibles est, à l'heure actuelle, limité avec seulement un Kayak biplace et un Kayak 4 places. On note en particulier l'absence d'embarcations de type Canoë et d'embarcations adaptées à la pratique du paraCanoë.

De plus, les locaux du Pôle Espoirs sont actuellement optimisés pour son fonctionnement et ne permettent pas, en l'état actuel sans travaux d'agrandissement et de rénovation, l'accueil de sportifs supplémentaires aux pensionnaires habituellement accueillis. Le bâtiment héberge l'activité du Pôle Espoir ainsi que les ressources humaines techniques du CRNCK et du CDCK 14. Il manque ainsi quelques mètres carrés pour envisager l'installation d'espaces indispensables à l'accueil de délégations internationales par exemple. Les besoins en matériels d'entraînement seront également à redimensionner en fonction des objectifs visés. Concernant les pratiquants de paraCanoë, bien que le bâtiment soit de plein pied, certains accès sont à mettre aux normes PMR. Enfin, une rénovation énergétique du bâtiment devra être envisagée afin de tendre vers une mise aux normes Bâtiment Basse Consommation (BBC) et de réduire les importants coûts de fonctionnement.

Objectif & positionnement

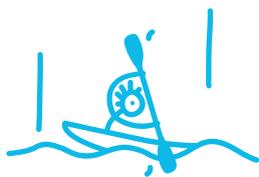
Comme évoqué précédemment, le site de Caen accueille au quotidien le Pôle Espoir Canoë Kayak, structure d'accès au haut-niveau labellisée par le Ministère en charge des Sports dans le cadre du Parcours de Performance Fédéral de la FFCK. C'est un usage quotidien du site par les sportifs Espoirs, ceux du Centre Régional d'Entraînement et ceux du Dispositif Régional d'Excellence de Kayak-polo.

Toutefois dans le cadre du CPJ, nous souhaiterions également positionner le site du Pôle Espoir sur l'objectif suivant et les aménagements en découlant : Objectif CPJ : Accueillir des délégations olympiques et paralympiques

Dans le cadre de cet objectif, il est nécessaire de développer de manière importante le site du Pôle Espoir tant au niveau de ses infrastructures terrestres qu'au niveau de ses installations sur le canal de Caen à la Mer. L'ensemble des aménagements permettant d'atteindre cet objectif est listé ci-dessous ainsi que le coût approximatif de ces investissements :

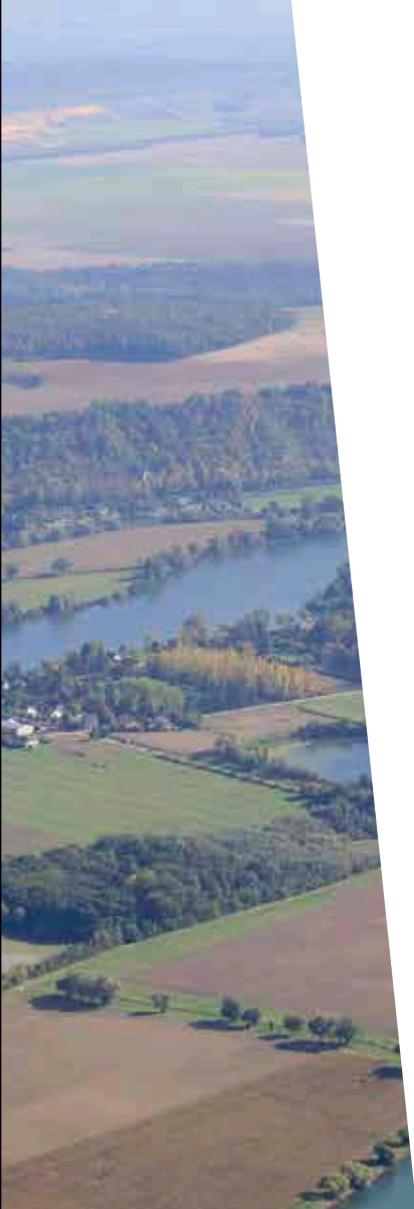
Type d'aménagements	Coût estimé
Bassin	
6 Lignes d'eau balisées sur 1000m (6 couloirs) installées	150 000 €
Ponton alu/bois long pour l'embarquement des bateaux d'équipage et adapté à la pratique du paraCanoë	100 000 €
6 Sabots de départ installés	100 000 €
Bouées de balisage et balisage des berges tous les 100m.	10 000 €
Balisage des distances de course 200, 500 et 1000m	4 000 €
Système de vidéo finish (MariTime)	2 000 €
Matériels	
11 Canoës et Kayaks d'équipage récents (4 x K4, 4 x K2, 1 x C2, 2 V1 monoplace)	83 000 €
Minibus 9 places pour transport des athlètes	30 000 €
4 machines à pagayer	16 000 €
Remorque permettant de transporter des bateaux d'équipage	15 000 €
Bateau moteur pour suivi entraîneur	10 000 €

Matériel pour salle de réunion : tableau blanc interactif	10 000 €
Bain froid pour les séances de récupération des athlètes et son matériel spécifique	5 000 €
Matériels de kinésithérapie (table, etc.)	5 000 €
Barnum et tonnelles	5 000 €
Cellules laser chronométrage départ/arrivée	5 000 €
Supports de communication (stand, flags, roll-up, publications, teaser)	5 000 €
Matériels de communication de course (talk-iwalkies, mégaphone, pistolet de départ, etc.)	2 000 €
Infrastructures terrestres	
<p>Extension du bâtiment favorisant la création de nouveaux espaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rénovation de la salle de musculation • augmentation volume séchoir, • augmentation espace stockage matériels navigation, • augmentation volume des vestiaires hommes et femmes, • création de d'espace bureaux pour équipe technique hors staff Pôle Espoir, • création d'une salle de réunion et de formation, • création d'une salle de soins kiné et de récupération (bain froid, etc.). 	A définir
<p>Mise à niveau accessibilité paraCanoë et PMR :</p> <ul style="list-style-type: none"> • WC PMR, douches PMR. 	A définir
<p>Rénovation énergétique du bâtiment au norme BBC :</p> <ul style="list-style-type: none"> • isolation bâtiment, • système chauffage, • système eau chaude sanitaire, production d'énergie photovoltaïque. 	A définir
Racks à bateaux démontables pour le stockage de bateaux + tréteaux	A définir
Total hors « à définir »	
	557 000 €









Le site de Léry-Poses en Normandie

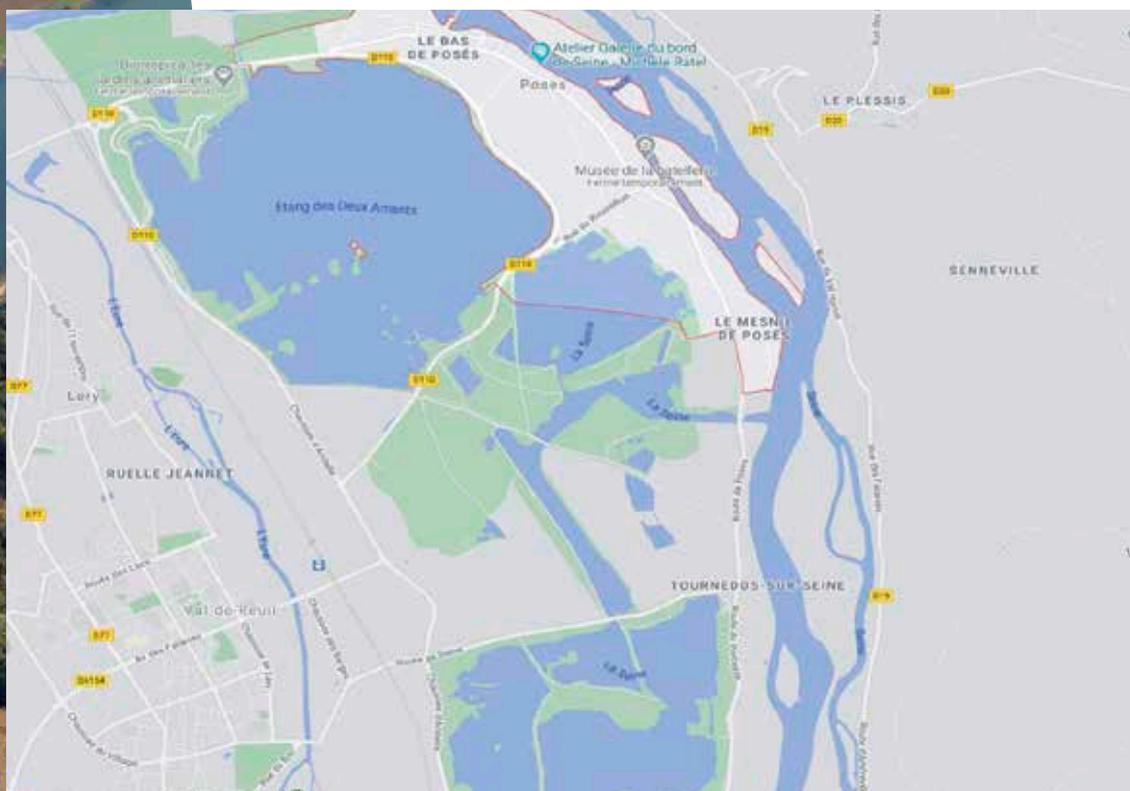
Descriptif du site

Ouverte en 1972, la base de plein air et de loisirs de Léry-Poses est gérée par un syndicat mixte regroupant la Région Normandie, le Département de l'Eure et la Communauté d'Agglomération Seine Eure (CASE). Cette base s'étend sur une superficie de 1000 hectares et est essentiellement dédiée aux activités nautiques : Canot Kayak, pirogue, paddle, aviron, voile...

Pour les groupes, de nombreux hébergements sont disponibles au bord du lac avec une capacité d'accueil de 200 personnes. Un service de restauration est également proposé sur place.

La base de Léry-Poses en Normandie est composée de deux lacs artificiels :

- Le lac des deux amants (400 ha) permet la pratique des sports nautiques et la baignade.
- Le lac du Mesnil (68 ha) est réservé aux associations, clubs sportifs et collectivités ; il est relié à La Seine, tout comme le bassin d'aviron Canot Kayak juste à côté.



Description du bassin

Ce stade mixte aviron et Canoë Kayak de vitesse est une infrastructure faisant partie de la base de Léry-Poses en Normandie.

Cet équipement sportif a été mis en service progressivement de 1985 à 1994. C'est un site artificiel qui provient d'anciennes ballastières. Il dispose d'un sol en surface naturelle, sa longueur actuelle est de 1400m sur 100m de large. Suite à la fin de l'exploitation industrielle du site, une obligation de remise à l'état naturel contraint l'ancien exploitant à réaliser des travaux. Ces derniers s'avèrent être l'opportunité pour nous, acteurs du Canoë Kayak, de faire valoir nos doléances et de les agréger à ce dossier. Une phase de travaux est actuellement engagée avec pour buts l'agrandissement du bassin de compétition, l'implantation d'une tour d'arrivée et l'aménagement des bords de bassin.



Environnement du site

Léry-Poses en Normandie est un territoire déjà riche en activités de plein air : équitation, escalade en intérieur et sur les falaises locales, spéléologie, golf, voile, aviron, ski nautique et téléski nautique, Canoë Kayak, paddle, etc.

Les pratiques culturelles et patrimoniales ne sont pas en reste : Musée de la batellerie, Abbaye de Fontaine Guérard, barrage local avec ses écluses pour les nombreuses péniches, guinguette...

De même les découvertes environnementales sont aisées : réserve ornithologique de la Grande Noé de la boucle de Léry-Poses, association Chêne, Seinoscope, Biotropica, etc.

Le développement de notre site de pratique pourra dans l'avenir permettre de renforcer l'intérêt de centres de loisirs ou de vacances à investir les lieux proposés par la base locale afin de profiter d'activités complémentaires : culturelles, sportives et écologiques.

De la même manière, cette interdépendance répond parfaitement à notre dispositif national Pagaies Couleurs. La tenue de stages fédéraux départementaux, régionaux voire nationaux et qui sait, internationaux, par le biais d'un regroupement Euro Paddle Pass, mêlant pratique



sportive et objectifs dédiés à l'environnement, devient alors pertinente sur ce site. Comment ne pas, ici aussi, inciter les randonneurs à pratiquer une activité physique, dans un cadre environnemental aménagé en faveur du maintien et de la valorisation de la biodiversité tout en respectant les différents pratiquants et utilisateurs actuels ?

Il est envisageable de penser le développement d'un accès pédestre et cycliste le long du bassin en lien avec la zone de parking et d'ombrage. Cet accès pourrait servir aux encadrants, accompagnateurs et spectateurs lors des entraînements ou des compétitions afin de profiter du spectacle offert par nos athlètes mais aussi, pour un plus large public, en vue de permettre une continuité et un prolongement des voies cyclables et pédestres actuellement situées autour du lac des deux amants soit déjà 8,4 kilomètres. Un passage sécurisé permettant de franchir la route pourrait ainsi être imaginé dans le but de relier les deux espaces.



Analyse de la situation actuelle

Forces

- Bassin nautique d'envergure
- Hébergement et restauration sur un unique site
- Accès possible à la Seine
- Gymnase
- Salles de réunion
- Gare SNCF à 5min
- Centre hospitalier à 15 min
- Vestiaires
- Pluriactivités : aviron, dragon boat, pirogue, Stand Up Paddle, randonnée, vélo etc.
- Proximité de Paris
- Savoir-faire d'organisation de compétitions sur site
- Utilisation régulière par les acteurs de l'activité Canoë Kayak

Faiblesses

- Prestation restauration de qualité moyenne
- Service d'hébergement de type collectif uniquement
- Absence d'infrastructures sur le bassin : pontons etc.
- Salle de musculation obsolète
- Espace de stockage insuffisant pour les embarcations et le matériel
- Absence d'infrastructures sur le site d'hébergement : pontons etc.
- Site de compétition isolé

Opportunités

- Projet de Centre de Préparation aux Jeux
- Travaux de remise à l'état naturel du bassin
- Espace situé sur une réserve naturelle

Menaces

- Site ouvert et incivilités possibles
- Présence d'algues nuisant à la navigation

La présence du Canoë Kayak à Poses n'est pas nouvelle. La collaboration avec la base nautique a débuté dans les années 1990 et se poursuit aujourd'hui par l'organisation de stages sportifs par le CRNCK lors de vacances scolaires, l'utilisation 6 jours sur 7 par le club de l'AONES Louviers et des rassemblements interclubs réguliers pour des séances d'entraînements. Le CRNCK est également présent tout au long de l'année sur le site via son espace de stockage de matériel.

Sur le plan sportif, le site de Léry-Poses est reconnu au niveau national pour l'organisation d'événements et l'accueil de stages sportifs. Pour preuves, durant ces vingt-trois dernières années, treize manifestations de niveau national ont eu lieu sur le site :

- En 1998, l'organisation d'un sélectif National (avec un effectif d'environ 1000 personnes dont 600 compétiteurs) pour le Championnat de France Vitesse (500m) sur le lac du Mesnil à Poses,
- En 1999, l'organisation d'un sélectif National (avec un effectif d'environ 1000 personnes dont 600 compétiteurs) pour le Championnat de France Vitesse (500m) sur le lac du Mesnil à Poses,
- En 2000, l'organisation d'un sélectif National (avec un effectif d'environ 400 personnes dont 300 compétiteurs) pour le Championnat de France Marathon (30km) sur le lac du Mesnil à Poses,
- En 2001, l'organisation d'un sélectif National (avec un effectif d'environ 800 personnes dont 400 compétiteurs) pour le Championnat de France Fond (5000m) sur le lac du Mesnil à Poses,
- En 2001, l'organisation du Championnat de France Fond (5000m) sur le lac du Mesnil à Poses (avec un effectif d'environ 1800 personnes dont 1000 compétiteurs),
- En 2002, l'organisation d'un sélectif National (avec un effectif d'environ 500 personnes dont 300 compétiteurs) pour le Championnat de France Marathon (30000m) sur les 2 lacs à Poses,
- En 2003, l'organisation d'un sélectif National (avec un effectif d'environ 1000 personnes dont 600 compétiteurs) pour le Championnat de France Vitesse (500m) sur le lac du Mesnil à Poses,
- En 2005, l'organisation du Championnat de France Fond (5000m) sur le lac du Mesnil à Poses (avec un effectif d'environ 1800 personnes dont 1000 compétiteurs),

- En 2007, l'organisation d'un sélectif National (avec un effectif d'environ 400 personnes dont 300 compétiteurs) pour le Championnat de France Marathon (30km) à Vernon,
- En 2007, l'organisation du Championnat de France Vitesse (500m) sur le « bassin d'Aviron et de Canoë Kayak de Léry-Poses » (avec un effectif d'environ 3000 personnes dont 1200 compétiteurs).
- En 2013, l'organisation du Championnat de France Vitesse (500m) sur le « bassin d'Aviron et de Canoë Kayak de Léry-Poses » (avec un effectif d'environ 3000 personnes dont 1200 compétiteurs).
- En 2016, l'organisation du Championnat de France Fond (5000m) sur le « bassin d'Aviron et de Canoë Kayak de Léry-Poses ».
- En 2018, l'organisation du Championnat de France Vitesse (200-500-1000m) sur le « bassin d'Aviron et de Canoë Kayak de Léry-Poses ».

Le site de Léry-Poses en Normandie propose un bassin de navigation idéal pour la préparation des athlètes et l'organisation d'événements de niveau national, 2000m de long, une voie de circulation permettant le suivi des séances par les entraîneurs et un accès à la scène pour la préparation foncière. Cependant dans sa configuration actuelle, le plan d'eau ne répond pas au cahier des charges des CPJ et de l'organisation régulière d'événements de niveau national.

Le balisage est insuffisant, il n'y a pas de système de départ automatique ni d'infrastructures permanentes en périphérie du bassin. Il manque une tour d'arrivée et des sanitaires. L'allée de circulation est déformée et dangereuse, l'espace est totalement ouvert et fréquemment sujet à des actes d'incivilité.

La base nautique, dispose actuellement des bâtiments nécessaires à l'accueil de sportifs et sportives : des salles de réunion, des vestiaires collectifs, une salle de musculation, des hébergements, une restauration, un lieu de stockage pour le matériel.

Toutefois ces équipements ne sont plus adaptés à l'accueil de sportifs et sportives de haut niveau : les équipements de la salle de musculation sont obsolètes, l'hébergement est collectif, les hangars pour le matériel sont saturés, il n'y a pas d'espace dédié à la kinésithérapie.

La pratique du Canoë Kayak ne se limitant pas seulement à la course en ligne, l'outil « Poses » rénové et adapté permettrait aussi de développer nos actions de formation et d'autres disciplines comme le Dragon-boat (bateau d'équipage de 10 à 20 personnes) ou la pirogue.

Objectifs & positionnement

Comme nous l'avons vu précédemment, la base nautique de Léry-Poses est déjà un outil important pour la pratique est le développement du Canoë Kayak en Normandie.

L'opportunité des CPJ doit permettre d'inscrire cet équipement comme un outil essentiel pour la pratique du Canoë Kayak et des sports de pagaie Français.

C'est dans ce cadre que nous envisageons les trois objectifs suivants et les aménagements en découlant :

Objectif CPJ initial :

Accueillir des délégations olympiques et paralympiques

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont les plus grands rassemblements au monde d'athlètes de haut-niveau. La qualité de la réception de ces athlètes dans le cadre des programmes de préparation aux Jeux doit répondre aux attentes de tous les acteurs : les athlètes, leurs délégations, les partenaires publics et les populations locales.

Pour la pratique du Canoë Kayak Course en Ligne, le cahier des charges est décomposé en trois axes :

- 1) Le bassin.
- 2) Les infrastructures terrestres.
- 3) Les matériels.

1) Le bassin :

Un bassin d'entraînement permettant l'accueil de délégations internationales doit avoir des dimensions minimales de 1000m de longueur, 100m de largeur et des berges inclinées de façon à briser les vagues. C'est déjà le cas dans la configuration actuelle du site de Poses.

Des aménagements sont néanmoins nécessaires pour répondre au cahier des charges des CPJ, pour la pratique du Canoë Kayak sprint et celle du paraCanoë :

- un minimum de 6 lignes d'eau de 9m de large ;
- un ponton de 23ml accessible aux personnes à mobilité réduite ;
- un système de départ automatique pour 6 lignes d'eau minimum ;
- un balisage sur les berges tous les 100m ;
- un module de cellule de chronométrage.



2) Les infrastructures terrestres :

Il est nécessaire de :

- Bâtir un hangar à bateaux ou une zone de stockage couverte d'une superficie minimum de 150m² à proximité des espaces de parking ;
- Aménager une voie de circulation de 2m de largeur tout du long du bassin, en parfait état pour permettre aux entraîneurs de suivre les athlètes ;
- Installer un dispositif interdisant l'accès aux véhicules motorisés, autre que les véhicules de secours.

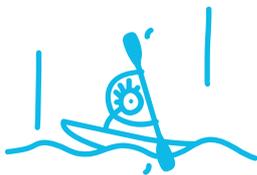
Toujours dans cet objectif d'accueil de délégations internationales, un minimum d'espaces dédiés aux bien être des sportifs et sportives est nécessaire. Outre les vestiaires, sanitaires, bureaux, il faut aussi prévoir :

- Une salle de réunion équipée de tableaux blancs, d'un vidéo projecteur et d'un écran
- Une salle de musculation
- Une salle de massage et de récupération équipée d'un bain froid
- Une salle de détente
- Un espace séchoir

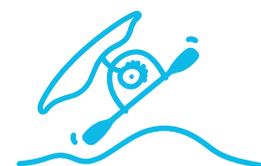
3) Les matériels :

Pour accueillir des délégations dans le cadre d'une préparation olympique, un minimum de matériel doit être mis à disposition

- Des bateaux d'équipage et des pirogues monoplaces ;
- Un bateau de sécurité équipé ;
- Des ergomètres de type machine à pagayer ;
- Des équipements pour la salle de réunion ;
- Des tables de massage et un bain froid ;
- Une mise à niveau de la salle de musculation (cf. tableau suivant).



Matériel	Nombre	Surface au sol en m ²	Matériels	Nombre	Surface au sol en m ²
Ergomètre machine à pagayer	6	18	Presse oblique	1	2
Ergomètre type aviron	2	7	Machine à quadriceps	2	4
Ergomètre vélo elliptique	2	4	Poulie tirage bas et haut	2	4
Développé couché	2	8	Atelier Squats	1	8
Développé incliné	1	2	Poulie tirage assis	1	2
Soulever de terre	1	6	Barre traction	2	2
Abdos et Obliques	2	3	Poulie vis à vis	2	6
Tirage couché	2	4	Appareil lombaires	2	3
Butterfly	2	3	Tirage haut	1	2
Banc abdos	2	2	Machine à nager	1	3
Pull-over	2	4	Espalier	4	2
Tapis d'étirement	6	12	Stockage poids	5	2,5
Stockage barres	1	0,5	Machine spé Canoë Kayak	1	8





L'ensemble des aménagements permettant d'atteindre cet objectif est listé ci-dessous ainsi que le coût approximatif de ces investissements :

Type d'aménagements	Coût estimé
Bassin	
6 Lignes d'eau de 9m de large installées	150 000 €
Ponton pour embarquement des bateaux d'équipage et adaptés à la pratique du paraCanoë (23m)	100 000 €
Systèmes de départ (minimum 6 sabots) installés	100 000 €
Bouées de balisage et balisage des berges tous les 100m.	10 000 €
Balisage des distances de course 200, 500 et 1000m	4 000 €
Système de vidéo finish (MariTime)	2 000 €
Matériels	
11 Canoës et Kayaks d'équipage récents (4 x K4, 4 x K2, 1 x C2, 2 Va'a monoplace)	83 000 €
Minibus 9 places pour transport des athlètes	30 000 €
4 machines à pagayer	16 000 €
Remorque permettant de transporter des bateaux d'équipage	15 000 €
Bateau moteur pour suivi entraîneur	Déjà sur place
Matériel pour salle de réunion : tableau blanc interactif	10 000 €
Bain froid pour les séances de récupération des athlètes et son matériel spécifique	5 000 €
Matériels de kinésithérapie (table, etc.)	5 000 €
Barnum et tonnelles	5 000 €
Cellules laser chronométrage départ/arrivée	5 000 €
Supports de communication (stand, flags, roll-up, publications, teaser)	5 000 €
Matériels de communication de course (talkie-walkies, mégaphone, pistolet de départ, etc.)	2 000 €

Infrastructures terrestres	
Un bâtiment comprenant : <ul style="list-style-type: none"> • Une salle de réunion équipée • Une salle détente • Une salle de massage et de récupération • Un espace séchoir • Une salle de musculation 	A définir
Voie de circulation de 2m de large tout le long du bassin 4,120 Km	A définir
Hangar ou zone de stockage couvert (150m2)	A définir
Barrières amovibles pour interdire l'accès aux véhicules	A définir
Racks à bateaux démontables pour le stockage de bateaux + tréteaux	A définir
Total hors « à définir »	547 000 €



Objectif CPJ renforcé :

Accueillir des stages régionaux, nationaux et permettre de développer la pratique locale

La base de Léry-Poses est depuis de nombreuses années, le lieu de rattachement privilégié pour les actions du Comité Régional de Normandie : l'essentiel des stages et regroupements y est organisé. Et le CRNCK dispose d'une travée de stockage pour ses embarcations.

Trois clubs de niveau national : Vernon classé en première division nationale, Rouen et Louviers classés en deuxième division nationale utilisent régulièrement, voire quotidiennement, le bassin pour leur préparation. Il y a donc une volonté forte des dirigeants pour le développement de cet outil qui les incite également à investir dans des matériels de compétition et des ressources humaines dédiées telles que l'entraîneur professionnel de Canoë Kayak.

Il s'agit, dans les prochaines années, de profiter et de pérenniser l'investissement dans le CPJ pour disposer d'un équipement optimal au bénéfice des acteurs locaux et régionaux pour la préparation à la pratique du Canoë Kayak, de ses stages et entraînements.

Objectif CPJ optimum :

Accueillir des manifestations de niveau national et international dans des conditions optimales

Depuis la création du bassin de course en ligne, le CRNCK, a su se mobiliser, rassembler de nombreux bénévoles et faire appel à ses partenaires institutionnels pour organiser des événements d'ampleurs régionale, inter-régionale et nationale. Le site de Poses est une référence pour l'ensemble des acteurs de la discipline Course en ligne.

L'opportunité actuelle des CPJ et des investissements liés, permettra de doter le bassin de vitesse des infrastructures nécessaires à l'organisation régulière de manifestations de niveau national et international. Pour l'attribution de ces dernières, le site de Poses se retrouve aujourd'hui en concurrence avec des infrastructures plus récentes et mieux adaptées à un cahier des charges de plus en plus exigeant. C'est le cas des sites tels que Libourne ou Gravelines, qui se sont dotés de véritables stades nautiques permanents, sans parler du site olympique de Vaires sur Marne.

Pour répondre à ces besoins, divers aménagements sont à prévoir, tant au niveau du bassin ; lignes d'eau, balisage, systèmes de départ automatique, que pour les espaces périphériques ; une tour d'arrivée, des sanitaires, une allée de circulation, un espace parking. Cette liste n'est pas exhaustive, tous les éléments sont présentés dans le tableau ci-contre ::



Type d'aménagements	Coût estimé
Aménagements de l'objectif « CPJ initial » plus...	
Bassin	
Systèmes de départ supplémentaires, + 3 sabots installés pour avoir une ligne complète (9 sabots) > 1 ^{re} distance +1 ligne complète (de 9 sabots) installée > 2 nd distance Mais synergie possible avec le CPJ de Caen afin de limiter cette dernière ligne	50 000 € 150 000 €
Ponton supplémentaire pour embarquement des bateaux d'équipage et adaptés à la pratique du paraCanoë (23m)	100 000 €
3 Lignes d'eau supplémentaires de 9m de large installées	80 000 €
Infrastructures terrestres	
Tour d'arrivée (95 m ² sur 3 étages)	A définir
Pré aménagement de 6220m ² comprenant : les alimentations électriques, l'alimentation en eau, le réseau informatique, le revêtement de sol (infrastructure + gravillons) pour : <ul style="list-style-type: none"> • Village d'athlètes (superficie minimale 1500 m²) • Espace de gestion de course (150 m² proche de l'arrivée) • Espace anti-dopage de 20 m² • Espace protocole (50 m²) • Espace restauration (500 m²) • Zones de stationnement (athlètes, organisation, VIP, spectateurs, presse) 	A définir
Podium adapté PMR	A définir
2 Gradins adaptés PMR (200 pers.)	A définir
20 sanitaires WC dont 5 WC PMR	A définir
2 Systèmes photo finish (MacFinish)	60 000 €
Total hors « à définir » en complément de l'objectif « CPJ initial »	440 000 €



Communiquer sur ce projet

Afin que le public puisse prendre connaissance et s'approprier ce dossier de candidature, le CRNCK mettra en place différentes actions de communication d'ici les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

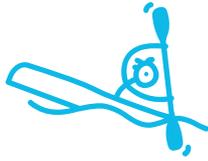
Action 1 Communication au long cours

Pour sensibiliser notre communauté et le plus large public possible, favoriser la visibilité, engager la convivialité et l'adhésion autour des deux Centres de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Caen et de Poses, l'avancement des travaux sera régulièrement mis en ligne sur le site internet du Comité Régional et sur la page événement Facebook dédiée de ce dernier.

Un visuel consacré à ce projet sera réalisé par la commission communication du CRNCK et proposé en téléchargement pour être utilisé en arrière-plan lors des visioconférences auxquelles participent les membres de notre Comité Régional.

Par ailleurs, les services de la Région seront prochainement contactés afin de pouvoir disposer des produits publicitaires « Préparez-vous pour l'Or en Normandie » existants (ex. goodies, teasers, etc.). De notre côté, des objets promotionnels seront également réalisés afin de promouvoir nos deux CPJ : par exemple, des gobelets, des cartes de vœux, des stylos, etc.

L'ensemble de ces produits sera proposé au plus large public lors de nos différentes manifestations.



Action 2 Stand de présentation et d'avancement

Un stand dédié à la présentation du double projet et à l'avancement des travaux sur chacun des deux sites sera systématiquement installé lors des événements organisés par le CRNCK :

- les Finales Régionales Animations Jeunes chaque année en juin durant la semaine Olympique et Paralympique : à Léry-Poses en Normandie en 2021 puis 2023 et à Caen en 2022 puis 2024 ;
- les Championnats d'Europe d'Océan Racing en août 2021 à Cherbourg en Cotentin ;
- le Championnat de France de Marathon en septembre 2021 à Vernon ;
- les Championnats de France de Course en Ligne en juillet 2023 à Léry-Poses en Normandie ;
- les Assemblées Générales annuelles de notre Comité Régional ;
- les soirées de valorisation des athlètes Normands au début de chaque année ;
- un potentiel tournoi national ou international de Kayak Polo à Thury-Harcourt ;
- une animation nationale Minipag envisagée pour les jeunes pagayeurs français en 2022 à Léry-Poses en Normandie.

Action 3 Inaugurations des sites

- L'inauguration officielle du site de Léry-Poses en Normandie en présence de nos partenaires institutionnels et privés, des instances fédérales, des athlètes nationaux et internationaux ainsi que de la grande famille du Canoë Kayak et des sports de Pagaie français sera organisée lors des Championnats de France de vitesse en juillet 2023.

Celle du site de Caen aura lieu, quant à elle, lors de la Finale Régionale des Animations Jeunes en juin 2024.



Conclusion



La labellisation « Centre de Préparation des Jeux » de sites normands est une opportunité exceptionnelle tout comme l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques en France.

L'enjeu pour nous est majeur !

Il s'agit dans un premier temps d'offrir les meilleurs des sites de préparation pour les différentes équipes Nationales étrangères qui choisiront la Normandie. Notre territoire dispose d'ores et déjà d'une situation géographique privilégiée vis-à-vis de Paris ; cependant, les avantages des infrastructures sportives ainsi que la qualité de vie sur place seront, à n'en pas douter, des critères essentiels de choix.

Dans un second temps, il s'agit de prévoir ensemble « l'après 2024 ». Cet héritage en infrastructures Normandes doit permettre la structuration durable de nos activités sur les deux volets complémentaires que sont l'animation territoriale régulière et l'accompagnement pérenne de nos futurs athlètes de haut niveau. La Normandie entrera ainsi dans le vivier restreint des Régions dotées d'une infrastructure permanente permettant l'accueil de grands événements nationaux en Canoë Kayak.

Les différentes options énumérées tout au long de ce document doivent nous permettre collectivement d'appréhender plus précisément le travail à réaliser afin de répondre au cahier des charges techniques du CPJ mais aussi de rendre attractifs nos deux sites CPJ au regard des équipes Nationales étrangères. Le Comité Régional propose ainsi aux deux sites CJP normands son expertise afin de cibler le plus efficacement possible les efforts à réaliser pour l'avant Jeux et pour l'après Jeux. Ces deux objectifs temporels nous semblent effectivement indissociables pour mener à bien cette opération d'exception.

Toute la grande famille du Canoë Kayak normand est d'ores et déjà mobilisée et souhaite à ce projet qu'il devienne une réalité pour les sports de pagaie, pour l'ensemble des pratiques nautiques et pour l'animation du territoire normand : « Préparez-vous pour l'Or en Normandie ».

ica-sport®

